

Epreuve ORALE de GÉOGRAPHIE

Épreuve non prise en compte au concours PC BIO

| Concours | Nb cand. | Moyenne | Ecart type | Note la plus basse | Note la plus haute |
|--------------|----------|---------|------------|--------------------|--------------------|
| A BIO | 1629 | 10,32 | 4,14 | 1,0 | 20,0 |
| A ENV | 580 | 10,79 | 4,15 | 1,0 | 20,0 |

Cette année encore, le jury de géographie a utilisé un éventail de notes très ouvert pour évaluer les prestations des candidats. Nous ne pouvons que nous réjouir de la qualité de nombreux exposés eu égard à la durée limitée de l'apprentissage de la géographie dans la filière Agro-Véto : c'est dire aussi qu'un investissement suffisant dans la préparation de l'épreuve peut s'avérer très « payant » en terme de notation. A l'inverse, des notes très basses ont sanctionné des exposés indigents, affligeants, ou désinvoltes dans quelques cas. Autre constat d'ensemble, les candidats ont pris davantage les dossiers que les années passées, dans une proportion supérieure au tiers des sujets ; les dossiers sur les Etats-Unis ont été, sauf exceptions, assez correctement traités.

Bien des critiques des exposés ont déjà été faites les années précédentes, et nous ne pouvons qu'encourager les candidats à consulter les rapports des années passées. Parmi les défauts méthodologiques les plus fréquents, nous relevons : l'absence d'attention au libellé du sujet qui accompagne systématiquement les dossiers et les cartes et qui devrait nourrir une réflexion en introduction ; une tendance à la paraphrase, ramenant la lecture d'une carte à un inventaire des lieux fastidieux, ou le commentaire d'un dossier à la plate description des documents les uns après les autres. Nous rappelons la nécessité impérieuse d'établir une problématique et un plan logique à propos de chaque sujet, en les annonçant en introduction. Trop de notions de base de la géographie ont semblé mal connues : que de perplexité chez certains candidats lorsqu'on les interroge sur la différence entre hameau, village et ville, plaine et plateau, moyenne et haute montagne, drainage et irrigation, adret et ubac, sol et sous-sol, intensivité et productivité de l'agriculture... Trop de conclusions hâtives ou péremptoires ont été imprudemment tirées à partir d'indications partielles : par exemple, on rappellera que 3 ou 4 haies ne suffisent pas à parler de paysage de bocage, que tous les talus ne sont pas des fronts de cuesta, que le tourisme n'est pas la principale raison d'être de toutes les forêts, et que le *Dust Bowl* n'autorise pas à décrire l'agriculture américaine comme livrée à une érosion des sols effrénée et généralisée...

Quelques règles de commentaire peuvent être soulignées pour les cartes au 1/50.000 et au 1/25.000 soumises aux candidats. La localisation de la carte, indispensable en introduction, ne peut se résumer à la mention du découpage administratif qui ne participe guère à l'interprétation géographique de l'espace représenté ; il faut préférer une localisation à diverses échelles incluant le recours au réseau urbain, hydrographique, aux voies de communications, aux régions naturelles et aux nombreux « pays » souvent mentionnés sur l'atlas. Les entrées successives d'une analyse (agriculture, habitat, forêt...) ne constituent tout au plus qu'une grille d'étude commode pour le déchiffrement de la carte, pas pour le commentaire : les plans à tiroirs appliqués indifféremment à une carte de la Picardie et de la Corse doivent être bannis. Dans ce registre, les conditions naturelles (qui ne se limitent pas à la végétation) ne doivent pas être systématiquement placées en tête de développement, mais peuvent être intégrées à l'approche des unités paysagères. Les indispensables transitions entre parties se limitent parfois à des cache-misère tels « bon, bah, je passe à l'humaine, aux activités... », ou à « au niveau de l'agriculture, du peuplement... ». Des articulations logiques d'opposition, d'explication, ou de restriction doivent charpenter les exposés ; les plans doivent tenir compte des spécificités de l'espace représenté et du libellé du sujet, en centrant la réflexion sur ce qui est essentiel (ex. le thème du contact paysager ou la présence d'un vignoble prestigieux sur la carte de Beaune-Chagny au 1/25.000). Les territoires ruraux ne se limitent pas à la recherche des activités agricoles, de même que les allusions à l'urbanisation ne sont ici pertinentes qu'à propos des rapports villes-campagnes. Enfin, on soulignera les écueils d'un usage abusif de la toponymie : allant parfois jusqu'à tenir lieu d'exposé, l'analyse de la toponymie a une place souvent excessive, avec des remarques cocasses ou catastrophiques (sur la carte de Domène au 1/50.000, le Crêt du Poulet à 2200m indiquerait un élevage avicole...). Cette approche historique des cartes topographiques requiert une érudition qui n'est pas attendue de candidats ayant étudié la géographie 60 heures dans l'année ; quelques repères toponymiques suffisent, qui montrent soit une sensibilité aux noms locaux (burons, mas, bordes, ker-...), soit différentes époques de peuplement qui n'ont d'intérêt que si elles ont une logique spatiale claire.

Les dossiers rassemblent généralement 3 à 5 documents de nature variée : photographies prises au sol ou d'avion, cartes thématiques, extraits d'articles de presse ou de cartes topographiques accompagnés de leur légende (par ex. dans le dossier sur l'agriculture du Sud des Etats-Unis), statistiques, graphiques... La présentation initiale des documents ne doit occuper que quelques phrases de l'introduction ; celle-ci doit aussi comporter une réflexion problématique sur le sujet, ses limites thématiques et spatiales. Il peut être intéressant de replacer le sujet dans une problématique géographique générale voire une question d'actualité. L'étude du dossier ne doit en aucun cas se faire document après document : il faut croiser les informations tirées de l'analyse de ces documents pour alimenter une réflexion d'ensemble synthétique ; l'apport de connaissances

extérieures est évidemment indispensable pour compléter l'information et surtout fournir des éléments d'explication. Il ne faut pas omettre de nuancer ou relativiser les informations livrées par les documents et souligner des évolutions. Sur la France comme sur l'Amérique du Nord ont été donnés des dossiers à intérêt général (« La puissance agricole américaine », « Grands types de territoires ruraux en France ») ou régional (« Forces et faiblesses de l'agriculture californienne », « les territoires ruraux du Massif Central »).

Pour terminer, nous adressons quelques ultimes conseils aux futurs candidats de la session 2006. Nous les incitons à se familiariser durant toute l'année de préparation avec les documents géographiques susceptibles de leur être proposés, sans oublier les atlas généraux et la carte géologique au 1/1 000 000ème de la France pour éviter de les découvrir le jour de l'épreuve. Nous les invitons à acquérir quelques réflexes de base utiles pour bâtir un plan en fonction du type de carte ou de sujet : ainsi, à propos des territoires ruraux montagnards, on s'interrogera sur le rôle de l'étagement et de l'exposition, et les dynamiques rurales en cours telles la déprise, la reforestation ou le développement de l'agrotourisme. Une attention aux documents, la maîtrise du vocabulaire de base et un socle minimal de connaissances sur les territoires ruraux français et du groupe de pays au programme, sans négliger la capacité à les transmettre de manière vivante, sont les principaux critères d'évaluation du jury de géographie.

Examineurs : Mmes Fourault, Guers, Sergent ; MM Clément, Jaurand, Laborde, Morla, Richard, Stragiotti (R).

